



**CHALLES  
LES-EAUX**

Source d'inspirations

# CHALLES *Infos*

Juin-juillet-août 2022 - n° 14

## EDITO



Je ne peux commencer mon propos sans avoir une pensée profonde pour le peuple ukrainien qui subit une invasion. Nous devons solidarité à cette population civile qui souffre.

Notre commune accueille une vingtaine de réfugiés dont des femmes et des enfants. Je tiens à remercier les accueillants ainsi que tous les donateurs, lors de la collecte du 14 mai dernier.

*Challes-les-Eaux évolue et se projette vers l'avenir. Les travaux entrepris au stade de foot, à l'aire de jeux du plan d'eau, au gymnase de l'espace Bellevarde, sur la place du Carré des sources, rue du Grand Barberaz et la promenade confort du plan d'eau au parc de Triviers en témoignent. Je suis certaine que le résultat sera à la hauteur de vos attentes.*

*L'équipe municipale et moi-même vous donnons rendez-vous les vendredis soirs, tout au long de l'été, pour des moments festifs. Au plaisir de vous croiser.*

*Bien à vous,*

Josette REMY

Maire de Challes-les-Eaux

Conseillère Départementale



Comme annoncé précédemment dans le Challes' Infos, le parc des thermes se clôture et ce n'est pas sans remous : lettres, pétition et manifestations récurrentes de colère allant jusqu'à la vandalisation des installations.

La commune ne peut cautionner ces actes de dégradations et apporte son soutien à l'équipe locale qui se doit de mettre en place une directive venant de la direction générale de la Chaîne thermale du Soleil.

Cette décision est regrettable car elle prive les riverains d'un usage d'agrément. Néanmoins, étant garante de la préservation des droits fondamentaux, je ne peux refuser aux thermes ce qui est permis à chacun des habitants : le droit incontestable à un propriétaire de clore sa propriété (article 647 du code civil).

Nous avons anticipé cette fermeture par :

- La signature d'un bail emphytéotique de 30 ans qui laissera aux habitants la jouissance des espaces verts qui bordent le bâtiment historique.
- La mise en place d'une promenade confort entre le plan d'eau et le parc de Triviers qui assurera une mobilité douce et confortable à tous les habitants y compris en mobilité réduite. Les travaux se termineront à l'automne 2022.

## ACTUALITE

**ODYSSEA 2022**

**Podium pour quatre jeunes Challésiens**



Un grand bravo à Eva, Léanne, Mathis et Elioth qui sont arrivés parmi les premiers !

**ODYSSEA**   
*Les roses de Challes en marche*





## MOUSTIQUE TIGRE

### Des gestes simples pour éviter leur prolifération

Couvrir, jeter, vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau !

- **Enlever** tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.
- **Vider** une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.
- **Remplir** les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.
- **Vérifier** le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).
- **Entretien** le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.
- **Couvrir** toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.



## BAIGNADE AU PLAN D'EAU

Surveillée du 25 juin au 25 août



## A SAVOIR !

### CINQ DEFIBRILLATEURS sont installés sur la commune :

Sur la façade extérieure du cinéma, de la salle polyvalente et de la crèche ainsi qu'à l'intérieur de la médiathèque Samivel et de l'Espace Belvarde.



## CHALLES-LES-EAUX EN LICE pour le concours départemental des villes, villages et maisons fleuris.



Ce concours est placé sous le signe des fleurs, de l'accueil et du développement durable.

Apportez votre contribution en fleurissant maisons et balcons ! Le règlement est disponible sur le site de la mairie : <http://www.ville-challesleaux.fr/actualites> ou sur le site : <https://agate-territoires.fr>

## APPEL AU CIVISME

### • Animaux : règles de bonne conduite

Il est interdit de laisser les chiens souiller la voie publique, les pelouses, les plates-bandes des espaces verts et des jardins publics, les aménagements pour les jeux d'enfants.

Chaque propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections de son animal par tout moyen approprié et de les déposer dans une poubelle.

Les propriétaires de chien doivent tenir leurs animaux en laisse sur la voie publique, il est conseillé de les munir d'un collier portant nom, adresse et téléphone du propriétaire.

**N'ATTENDEZ PLUS QU'IL RAMASSE À VOTRE PLACE !**



### • Déchets : halte aux dépôts sauvages

Nous vous rappelons que tous les déchets doivent être déposés dans les bacs ou les conteneurs prévus à cet effet. Or, nous constatons de plus en plus d'abandons d'encombrants dans nos rues. Ces dépôts, non autorisés, nuisent gravement à l'image de notre ville mais dégradent aussi le cadre de vie des riverains. Ces encombrants doivent être déposés en déchetterie. Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique expose son auteur à une amende.

**Prochain passage de la déchetterie mobile : le 9 juillet de 9h00 à 15h00 parking Beauséjour**



**BIENVENUE A...**

**MONTAZ Chaussures,**  
place du Forum

**NOUVEAU !**

### NOUVELLE ADRESSE : OUVERTURE PROCHAINE :

Cabinet d'infirmiers  
rue du marais transféré  
au 297 rue Dénarié  
Madeline Galopin et  
Emmanuel Lesellier  
07 67 98 15 20  
09 86 20 51 75

OVELIA—Résidence  
Hôtelière Seniors  
Le Carré Joséphine  
17 avenue du Parc

**RÉUNION PUBLIQUE :**  
**Lundi 18 juillet à 18h00**



## TRAVAUX



### DU NOUVEAU AU CARRE DES SOURCES :

**Des corolles à réserve d'eau** qui accueilleront plantes fleuries et arbustes.

**Un podium avec piste de danse** pour les vendredis en musique.

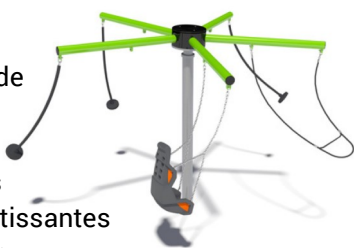
Début des festivités le 24 juin.



### L'AIRE DE JEUX DU PLAN D'EAU FAIT PEAU NEUVE

Les travaux engagés nécessitent la fermeture de l'aire de jeux pour le mois de juin.

- Aspiration des graviers
- Pose de couches amortissantes
- Rénovation du mobilier
- Installation d'un nouveau jeu inclusif : le TITAN



**Inauguration le 7 juillet à 17h30. Venez nombreux !**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Les travaux d'un montant de 70 000€ HT sont subventionnés à hauteur de 15 000€ par la Région AURA + 10 000€ par le Département.**



### TERRAIN DE FOOT

Un système d'arrosage automatique est en cours d'installation, la clôture et l'éclairage seront prochainement réalisés.

**Financement à hauteur de 23 081€ par le Département de la Savoie au titre du FDEC 2022, pour un montant de travaux de 82 433€ HT.**

LE DÉPARTEMENT

### NOUVELLE SIGNALÉTIQUE AUX MASSETTES

Afin d'améliorer la visibilité directionnelle des usagers, des totems ont été installés à chaque entrée et au centre du parc d'activité économique des Massettes. Cette signalétique indique de façon claire et lisible les différents bâtiments avec des pictogrammes pour la restauration et le parking de Médipôle.



### RENOUVELLEMENT THERMIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE

Les travaux sont en cours d'exécution pour un montant de 363 412€ HT.

**L'Etat finance à hauteur de 120 000€ au titre du plan « France Relance 2021 » et de 50 000€ au titre du « DETR 2020 ».**



### AMÉNAGEMENT D'UNE PROMENADE CONFORT :

**Le parcours accessible aux personnes à mobilité réduite, reliera la base de loisirs au parc du château de Triviers,** en passant par les

Thermes et le Casino pour suivre le cours du temps et le cours de l'eau. Les travaux ont débuté ce mois de juin et se termineront mi-octobre, avec une interruption estivale pour ne pas troubler l'usage de la base de loisirs.



Ils consisteront dans la reprise des cheminements pour régulariser le sol et éviter les obstacles et la création d'un accès aux jeux et d'une passerelle pour assurer la traversée du ruisseau depuis la voie verte. Le trottoir entre le rond-point Valette d'Osia et l'établissement thermal sera retravaillé pour permettre la marche et la mobilité deux roues des enfants désirant se rendre à l'école. Des bancs et des tables de pique-nique supplémentaires seront implantés.

**Une subvention du Département, au titre du DIPR, de 57 406€ sera perçue par la commune pour les travaux d'un montant global de 114 812€ HT.**



LE DÉPARTEMENT

### Aménagement d'un parcours pêche famille.

Un parcours de pêche "famille" est créé en partenariat avec la fédération départementale de la pêche et l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Chambéry. Deux pontons ont été installés et ils seront prochainement rendus accessibles à tous les publics grâce aux cheminements de la promenade. Bien entendu, priorité est donnée aux pêcheurs durant les temps et périodes de pêche. Une table sous abri sera installée dans les prochaines semaines.



Pour rappel, la pêche est réglementée et nécessite l'acquisition d'une carte qui peut être acquise directement sur internet : <https://www.cartedepeche.fr/>

### RUE DU GRAND BARBERAZ

L'entreprise BLONDET est intervenue pour le compte de Grand Chambéry pour l'installation des conteneurs semi enterrés. L'entreprise M2T a réalisé la tranchée drainante en milieu de chaussée pour permettre le traitement des eaux pluviales. L'aménagement du square est en cours. Les enrobés sont programmés les 30 et 31 juin et le 4 juillet.





## REVALORISATION DES SUBVENTIONS D'AIDE

Le CCAS de notre commune participe, traditionnellement, aux aides à domicile de nos associations locales : ADMR et AFDUNA73 par le biais de subventions. Devant les difficultés de recrutement des personnels, le CCAS a décidé d'augmenter cette subvention. Elle était de 1,25 € par heure travaillée en 2021. Elle a finalement été revalorisée à 1,35 €.

Le CCAS subventionne également une cause différente chaque année. En 2022 le choix a été fait en faveur de la protection des femmes.

Les associations SAVOIE DE FEMMES, LE NID et LA SASSON recevront chacune la somme de 400 € de la part du CCAS.

## FETE DE LA MUSIQUE AU CCAS



Un après-midi festif se déroulera au local du CCAS allée Beauséjour le 21 juin prochain, jour de la fête de la musique. Ce sera au son de l'Orgue de Barbarie de Mr et Mme CECILLON. Nous voulons ici les remercier chaleureusement pour leur disponibilité.



## EXPOSITION

### « LES INVISIBLES »

La Médiathèque Samivel accueillera l'exposition de l'ADMR « Les Invisibles » durant tout l'été. Une magnifique et touchante représentation de nos aînés au travers d'expressions captées par la photographe Lorane Philibert.



**Venez nombreux !**

## VIGILANCE CANICULE

Préparons-nous aux fortes chaleurs, restons attentifs envers les personnes fragiles. Le CCAS et la ville de Challes-les-Eaux reconduisent leurs actions de prévention et de relais pendant la période de très fortes chaleurs. Il est vivement conseillé aux personnes fragilisées de s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables auprès :

**CCAS : 07 79 04 83 43**

**Accueil mairie : 04 79 72 80 91**

**CANICULE INFO SERVICE : 0 800 06 66 66**

Plateforme téléphonique d'informations et de conseils (appel gratuit depuis un poste fixe en France de 9h à 19h du lundi au samedi).

**Les numéros d'urgence à connaître :**

**Samu 15**

**Pompiers 18**

**N° d'urgence européen 112**



## MARCHÉ DE PRINTEMPS A L'IME :



Le marché de printemps a rassemblé personnes accueillies, familles, professionnels et partenaires en cette belle matinée du 11 mai, à l'IME le Bourget. Les stands de gâteaux, de fleurs, de savons et de créations artisanales étaient présents au profit de camps ou autres projets éducatifs.

A cette occasion, les élus ont pu échanger avec la directrice sur le partenariat avec l'école primaire de Challes-les-Eaux ainsi qu'avec le relais petite enfance : une volonté de la commune pour sensibiliser nos enfants à la différence dès leur plus jeune âge et leur apprendre à respecter les autres.

## LE RELAIS PARENTS ENFANTS RECRUTE

Vous souhaitez travailler auprès d'enfants, favoriser leur éveil et leur épanouissement à votre domicile ? Le métier d'assistant(e) maternel(le) peut vous intéresser. Face au besoin croissant de ce mode d'accueil sur notre territoire, vous pouvez vous renseigner auprès du Relais Parents Enfants.

**Contact : 04 79 39 09 64 ou [rpe@challesleseaux.net](mailto:rpe@challesleseaux.net)**





## LES CLASSES DE CE2 SUR LES TRACES DES GALLO-ROMAINS

Les deux classes de CE2 de l'école élémentaire de Challes-les-Eaux sont parties du 16 au 21 mai 2022 près d'Autun en Saône et Loire suivre les traces des Gallo-romains. Au programme : visite de la ville gauloise de Bibracte, de la ville romaine d'Augustodunum (Autun) et de nombreux ateliers pour découvrir le mode de vie et les savoir-faire gallo-romains.

Le séjour a été ensoleillé, intense et riche en apprentissages : culture, vie collective et autonomie. Les enfants ont apprécié et avaient hâte de raconter leurs aventures à leur famille.

Voyage réussi grâce à l'implication des deux professeurs Mmes Lacroix et Guigue, des quatre accompagnateurs, de l'association de parents d'élèves de l'école et de la Commune.



## ATELIERS ANTI-GASPI A L'ECOLE :

Pendant ce mois de mai, le service périscolaire de la commune de Challes-les-Eaux a mis en place un projet d'animation auprès des enfants sur le temps de la pause méridienne, l'objectif étant de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire.

Chaque jour une pesée des aliments a été réalisée au restaurant scolaire. Le but était de mesurer la quantité de nourriture livrée, jetée ou donnée à la Cantine Savoyarde. Les données ont été inscrites sur un tableau pour que les enfants en prennent conscience.

Parce que le gaspillage n'est pas seulement alimentaire, les animateurs des écoles maternelle et élémentaire ont proposé des activités manuelles et sportives autour de l'environnement :

- activités manuelles avec des matériaux de récupération : avions en bouteille plastique, nichoirs avec des bouteilles de lait, fleurs avec des pots de yaourts, bougeoirs avec les petits pots de bébé récupérés à la crèche, etc.
  - jeu sportif autour du tri des déchets
  - activités de jardinage et de plantation dans les bacs devant l'école élémentaire
- Les enfants ont pu déguster à la cantine les salades vertes qu'ils avaient plantées.



## SAUVEGARDE DE L'ENFANCE : DISPOSITIF MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

En avril 2020, le Dispositif Mineurs Non Accompagnés de la Sauvegarde de l'Enfance des 2 Savoie a ouvert ses portes à la Maison du Parc située au 54 chemin Saint Vincent. Cela permet d'accueillir 55 jeunes mineurs encadrés de travailleurs sociaux.

A travers l'aide sociale à l'enfance, ils bénéficient d'un parcours d'autonomisation pour acquérir la maîtrise de la langue, apprendre un métier, les codes et les valeurs de la société française et trouver un emploi. Le travail éducatif consiste alors à construire un projet à la fois réaliste et qui réponde aux aspirations du jeune et du territoire. Âgés de 13 à 18 ans, tous sont scolarisés en collège ou en lycée professionnel.



M. Chuzeville, responsable de la boulangerie-pâtisserie « Le Relais du Pain » a accueilli Zoumana, un jeune ivoirien de 17 ans, pour un stage découverte de 15 jours. Il dit avoir été agréablement surpris par la grande motivation du jeune, son implication et son écoute attentive des règles.

Zoumana a fait part de sa volonté de faire un apprentissage en boulangerie et c'est

M. Chuzeville qui l'accueillera pour sa formation en vue d'un CAP de boulanger. Ensemble, ils ont construit une belle relation professionnelle garantissant de délicieuses fournées !





**TOUS LES VENDREDIS**  
de fin **JUIN** à fin **AOÛT 2022**  
à **CHALLES-les-EAUX**

**MARCHÉ ARTISANAL & GOURMAND**  
*2<sup>ème</sup> édition*

De nombreux exposants  
**PLACE DE LA LIBERTÉ**

**17H**  
**21H**



**1<sup>er</sup> JUILLET 2022**  
**FÊTE DE L'ÉTÉ**

la fête de l'été avec le **CONSEIL JEUNES CITOYENS**



**17h CONSEIL JEUNES à 18h CITOYENS** La chorégraphie de l'été

**18h30 FEELGOOD à 20h** Concert Rock, Soul Rhythm & Blues

**17h MARCHÉ à 21h** Artisanal & gourmand

**HIGH Coll. de la Maise** Graff éphémère

**BISTRO DE JULIE LA CRÉP'RI** Buvette

**UNION DES COMMERCANTS** Vente de Barbe à papa, hot-dogs, glaces, crêpes, boissons...



18 juin au 31 août	<b>EXPO PHOTOS</b>	« INVISIBLES » Lorane Philibert avec le CCAS et l'ADMR <b>Médiathèque Samivel</b>
Lundi 20 11h	<b>DEVOIR DE MÉMOIRE</b>	Cérémonie commémorative en hommage aux fusillés du 20 juin 1944, route de Barby, devant la stèle des fusillés
Vendredi 24 18h30	<b>BAYOU DE CHALLES</b>	Musique de Louisiane Concert <b>Carré des Sources</b>
Vendredi 24 21h	<b>LE GRAND CHIEN BLANC</b>	Concert musique Cajuns Entrée libre au chapeau <b>Espace Bellevarde</b>
Mardi 28 20h30	<b>THÉÂTRE COMÉDIE</b>	« Crétins des Alpes » de et avec La Comédie des Alpes <b>Espace Bellevarde</b> <span style="border: 1px solid blue; padding: 2px;">Payant</span>
Mercredi 29 17h	<b>HEURE DU CONTE</b>	Heure du conte en folie Pour tous <b>Médiathèque Samivel</b>
Vendredi 1 <sup>er</sup> 17h à 21h	<b>FÊTE DE L'ÉTÉ</b>	Voir programmation ci-contre
Dimanche 3 Journée	<b>EXPOSITION</b>	Véhicules de collection <b>Place de la Liberté</b> Challes Patrimoine Mécanique
Vendredi 8 18h30	<b>BLUE SPELL TRIO</b>	Concert Blues rock, blues roots <b>Carré des Sources</b>
Mercredi 13 À la tombée de la nuit	<b>FEU D'ARTIFICE</b>	<b>Plan d'eau de Challes-les-Eaux</b>
Vendredi 15 18h30	<b>TUTTI AMTRAD</b>	Concert Musiques traditionnelles <b>Carré des Sources</b>
Vendredi 22 18h30	<b>SARAVA BIEN</b>	Concert Musique Brésil <b>Carré des Sources</b>
Vendredi 29 18h30	<b>LEYSS</b>	Concert Funky, pop, rock <b>Carré des Sources</b>
Jeudi 4 À la tombée de la nuit	<b>CINEMA PARADISO</b>	<b>CINÉ D'ÉTÉ</b> Projection plein air <b>Plan d'eau</b>
Vendredi 5 18h30	<b>MADFLY</b>	Concert Rock <b>Carré des Sources</b>
Dimanche 7 9h à 12h	<b>EXPOSITION</b>	Véhicules de collection <b>Place de la Liberté</b> Challes Patrimoine Mécanique
Vendredi 12 18h30	<b>LES CHATS D'OZ</b>	Concert rock Reprises des Shadows <b>Carré des Sources</b>
Vendredi 19 18h30	<b>LARATE KISDILATE duo</b>	Concert Chansons françaises <b>Carré des Sources</b>
Vendredi 26 17h à 19h	<b>JONGL' ANIME</b>	Animation Arts du cirque <b>Place de la Liberté</b>
Vendredi 26 18h30	<b>FLYIN</b>	Concert Pop Rock 70' 80' <b>Carré des Sources</b>
31-08 / 20-09 inclus	<b>CINÉMA CHALLENGER</b>	Fermeture Estivale

Toutes les animations sont financées par la commune.

